

Philippe COULANGEON
CESTA – EHESS
105, Bld Raspail 75 006 Paris
Tél : 01 45 49 76 71
Fax : 01 45 49 76 01
e-mail : coulange@ehess.fr

Pierre FRANCOIS
CSO – FNSP
19 Rue Amélie 75 007 Paris
Tél : 01 40 62 65 70
Fax : 01 47 05 35 55
e-mail : p.francois@cso.cnrs.fr

L'insertion professionnelles des élèves
des structures de l'enseignement musical spécialisé
– Projet de recherche –

L'objet de cette note est de présenter un projet d'étude en deux volets portant sur l'insertion professionnelle des élèves des structures de l'enseignement musical supérieur spécialisé. Plus précisément, nous rappellerons tout d'abord la problématique d'ensemble de cette étude. Nous décrirons ensuite le premier volet, qualitatif, de cette étude : la proposition que nous ferons ici peut être considérée comme finalisée, et nous proposons notamment un échéancier et un budget. Nous décrirons ensuite le second volet qui lui est lié de manière consubstantielle, le volet quantitatif, mais dont le format n'est pas encore entièrement arrêté (rappelons d'ailleurs que le financement de ce second volet devrait faire l'objet d'un budget distinct de celui du premier volet).

1 / Objet et problématiques

Tout autant que la diffusion musicale, l'enseignement de la musique en France a été profondément réorganisé avec la mise en œuvre du « Plan Landowski » à partir du milieu des années 1960¹. Environ quarante ans plus tard, deux critiques à l'articulation paradoxale lui sont fréquemment adressées² : d'un côté, l'architecture pyramidale des conservatoires et la pédagogie d'excellence qui y est pratiquée seraient objectivement tendues vers la formation de musiciens virtuoses et négligeraient la pratique amateur de la musique. D'un autre côté, pourtant, les musiciens formés dans les conservatoires auraient du mal à s'insérer sur un marché du travail qui leur fournisse un emploi correspondant à leurs

¹ Pour une présentation du contexte de la définition et de la mise en œuvre de ce plan, ainsi que pour une reproduction du plan lui-même, voir Landowski, M., 1996. - La création d'une politique musicale en France, in Gentil, G. et Girard, A., Ed. - *Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969*. - Paris: La documentation française. - 115-143, ainsi que Landowski, M., 1996. - Plan pour l'organisation des structures musicales françaises, in Gentil, G. et Girard, A., Ed. - *Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969*. - Paris: La documentation française. - 415-423.

² On en trouvera des exemples dans les citations extraites de Lehmann, B., 2002. - *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethographie des formations symphoniques*. - Paris: La découverte. - 262 et de [François, 2002 #1004].

aspirations. Cette difficulté tiendrait notamment au décalage entre les aspirations des musiciens qui se destineraient le plus souvent aux emplois de solistes, et le marché du travail qui leur réserve le plus souvent (quand ils peuvent effectivement exercer comme musiciens interprètes) des postes de musiciens d'orchestres ; elle renverrait ainsi plus largement au décalage qui existerait entre les flux de musiciens sortant des conservatoires et les capacités d'absorption du marché du travail.

Ces deux critiques, fondamentales – et souvent virulentes dans la bouche des musiciens – sont assez peu étayées par des études qui viendraient les confirmer par des données objectives. Alors que la première a été discutée dans une série de travaux au milieu des années 1980³, la seconde a été assez peu étayée. Nous souhaiterions proposer d'étudier les modalités d'articulation entre les structures d'enseignement musical spécialisé et le marché du travail des musiciens. Au cours de ces dernières années, plusieurs séries de travaux portant sur les orchestres permanents (Lehmann (2002)), les musiciens de jazz (Coulangeon (1999)), les musiciens spécialisés dans la musique ancienne (François (2000)) ont permis de documenter le fonctionnement de segments du marché du travail des musiciens ; par ailleurs, l'enquête commandée par la Direction des études et de la prospective du Ministère de la culture et dirigée par Philippe Coulangeon dessinera une image beaucoup plus précise que celles dont on disposait jusqu'ici sur la profession de musiciens en France. Il reste cependant que ces travaux concernent le plus souvent des sous-spécialités du monde musical et, plus encore, qu'ils ne permettent pas d'espérer le suivi de cette profession. L'enjeu de ce projet est donc double : il vise à comprendre l'articulation des structures d'enseignement et du marché de l'emploi, ainsi qu'à proposer des outils méthodologiques devant permettre l'accumulation sur le long terme de données sur le marché du travail des musiciens issus des conservatoires.

Au risque d'être excessivement schématique, nous souhaiterions présenter ici trois hypothèses de travail pour guider notre réflexion sur les modalités d'articulation des structures de formation et du marché de l'emploi des musiciens :

1) Les structures de formation peuvent tout d'abord s'appréhender comme les lieux de constitution d'une compétence qui soit ensuite mobilisable sur le marché du travail par les musiciens et par leurs employeurs. Autrement dit, notre première piste d'investigation reprend l'idée classique qui veut que les structures de formation puissent s'analyser comme des lieux de constitution et d'accumulation du capital humain⁴. Dans le cas particulier de la formation musicale, on peut de prime abord signaler un paradoxe : plus encore que dans d'autres domaines artistiques, la pratique musicale professionnelle suppose l'acquisition d'une très forte compétence technique ; pourtant, cette compétence, ainsi qu'on peut le voir dans les études spécifiques que nous citons plus haut, ne résume pas la totalité de ce qu'un musicien doit mobiliser dans ces situations de travail⁵ – comment les musiciens parviennent-ils à

³ On pourra se reporter en particulier aux travaux d'Antoine Hennion réalisés au Centre de Sociologie de l'Innovation de l'École des mines : Hennion, A., Martinat, F. et Vignolle, J.-P., 1983. - *Les conservatoires et leurs élèves*.- Paris: La documentation française. - 267, Hennion, A. et Schnapper, L., 1986. - *La musique et l'accusation*.- Paris: Centre de sociologie de l'innovation. - 133, Hennion, A., 1988. - *Comment la musique vient aux enfants : une anthropologie de l'enseignement musical*.- Paris: Anthropos. - 239. Sur la figure de l'amateur en musique, voir Hennion, A., Maisonneuve, S. et Gomart, E., 2000. - *Figures de l'amateur : formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*.- Paris: La documentation française. - 281.

⁴ Voir en particulier les ouvrages fondateurs de Becker, G.S., 1983. - *Human capital : a theoretical and empirical analysis, with special reference to education*.- New Brunswick, N.J.: Midway Reprint. - 268 et Schultz, T.W., 1963. - *The economic value of education*.- New York: Columbia university press. - 92.

⁵ Ne serait-ce, par exemple, que parce que l'apprentissage s'effectue le plus souvent dans un cadre *individuel* alors que la pratique implique le plus souvent un *collectif* et met par conséquent en jeu des compétences que le conservatoire ne permet pas nécessairement d'acquérir (sur ces points, voir par exemple Schütz, A., 1984. - "Faire de la musique ensemble. Une étude des rapports sociaux", *Sociétés*, 1, 1, 22-27, Lehmann, B., 1995. -

convertir la compétence acquise en conservatoire en savoir-faire mobilisable en situation de travail ?

2) Les structures de formation peuvent également se comprendre comme des filtres dont la fonction essentielle est de signaler aux employeurs la compétence des entrants sur le marché du travail en leur octroyant des labels⁶ – diplômes, concours, etc. Là encore, la situation du marché du travail des musiciens est *a priori* paradoxale : d'un côté, en effet, les structures de formation sont fortement hiérarchisées et certains labels, comme les prix du Conservatoire de Paris, ont longtemps contribué à structurer très fortement la profession ; pourtant, un regard sommaire sur les procédures d'embauche des musiciens dans les postes d'enseignants ou de musiciens interprètes montre que l'acquisition de ce label ne garantit en rien l'accès à un emploi, comme ce peut être le cas sur d'autres segments de l'enseignement supérieur (que l'on songe en particulier aux élèves issus des grandes écoles d'Etat qui sont recrutés dans la fonction publique dès leur réussite au concours).

3) Enfin, les structures de formation jouent un rôle dans l'insertion sur le marché du travail en ce qu'elles permettent de nouer des relations qui pourront s'avérer décisives lors de l'entrée sur le marché, ou pour faciliter la circulation des musiciens d'un emploi à l'autre. Le rôle des relations interpersonnelles sur les marchés du travail a été abondamment étudié au cours des trente dernières années⁷ ; dans le cas des marchés du travail artistique, cette dimension a été au centre des études consacrées aux marchés du travail des intermittents⁸, et les études que nous citons plus haut (dans le cas du jazz et de la musique ancienne notamment) ont montré le rôle très important des relations interpersonnelles sur le marché du travail des musiciens. La situation, là encore, est cependant assez ambivalente : d'un côté en effet, les relations nouées durant les années de formation sont susceptibles de jouer fortement sur les modalités d'insertion et de circulation sur le marché du travail ; d'un autre côté, cependant, l'embauche des musiciens à certains postes (notamment les postes de musiciens interprètes permanents et d'enseignants en conservatoires) repose sur des procédures formelles (concours, auditions, etc.) qui sont *a priori* irréductibles aux liens tissés au conservatoire.

"L'envers de l'harmonie", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 110, 3-22, François, P., 2002. - "Production, convention et pouvoir : la construction du son des orchestres de musique ancienne", *Sociologie du travail*, 44, 1, 3-19. Sur le décalage entre la production des compétences dans les structures d'enseignement et l'exercice du métier en situation de production dans le cas particulier des comédiens, voir Menger, P.-M., 1997. - *La profession de comédien : formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi.* - Paris: La documentation française. - 455.

⁶ Sur la « théorie du filtre », voir notamment les contributions de Arrow, K., 1973. - "Higher education as a filter", *Journal of public economics*, 2, 193-216 et de Spence, M., 1973. - "Job market signalling", *Quarterly Journal of Economics*, 355-374, Spence, M., 1974. - *Market signaling.* - Cambridge: Harvard university press. - .

⁷ Voir notamment les études fondatrices de Granovetter, M.S., 1973. - "The strenght of weak ties", *American journal of sociology*, 8, 1360-1380, Granovetter, M.S., 1974. - *Getting a job. A study of contacts and careers.* - Cambridge: Harvard university press. - . Pour une synthèse des travaux sur ces questions voir, outre Granovetter, M.S., 1988. - The sociological and economic approaches to labor markets, in Farkas, G. et England, P., Ed. - *Industries, firms, and jobs : sociological and economic approaches.* - New York: Plenum press. - 187-216, les revues de littérature proposées par Tilly, C. et Tilly, C., 1994. - Capitalist work and labor markets, in Smelser, N. J. et Swedberg, R., Ed. - *Handbook of economic sociology.* - Princeton: Princeton university press. - 283-312 et par Powell, W. et Smith-Doerr, L., 1994. - Networks and economic life, in Smelser, N. J. et Swedberg, R., Ed. - *Handbook of economic sociology.* - Princeton: Princeton university press / Russell Sage Foundation. - 368-403.

⁸ Menger, P.-M., 1989. - "Rationalité et incertitude de la vie d'artiste", *Année sociologique*, 39, 111-151 définit le cadre général de ces études, et insiste notamment sur le rôle joué par les relations interpersonnelles dans le déroulement des carrières des artistes intermittents.

Les études consacrées à l'articulation des établissements d'enseignement supérieur se sont systématisées ces dernières années, la méthodologie et les écueils en sont désormais bien balisés⁹. Fort de cette connaissance accumulée, nous proposons ici un projet qui se donne les trois points d'entrée suivants :

1) Le suivi du parcours des étudiants, tout d'abord. Le suivi de cohortes d'élèves de conservatoire constituera le principal élément de notre enquête empirique. L'enjeu est de mettre sur pied un protocole d'enquête standardisé et transposable qui permette d'étudier la circulation sur le marché de l'emploi d'une population donnée issue d'un conservatoire durant plusieurs années. A cet égard, l'enjeu est double : cerner les modalités d'insertion immédiate des jeunes musiciens sur le marché du travail ; apprécier dans quelle mesure leur circulation ultérieure sur le marché dépend de leurs études, tout d'abord, mais aussi de leur premier contact avec le marché¹⁰.

Ce premier volet de notre enquête doit également nous permettre de repérer la diversité des métiers qui s'offrent aux musiciens à la sortie des conservatoires. L'hétérogénéité croissante des métiers du son auxquels les musiciens peuvent prétendre est fréquemment notée. On peut essayer de la cerner de deux manières : soit en s'efforçant d'établir une liste *a priori* de ces nouveaux débouchés en regardant, côté demande, les nouveaux besoins qui se font jour au sein du système de production et d'éducation musicale ; soit en regardant les métiers que pratiquent *effectivement* les musiciens qui sortent des conservatoires.

2) L'un des écueils classiques des suivis de cohorte tient à ce qu'ils risquent de méconnaître les pratiques d'embauche et, plus généralement, l'ensemble des mécanismes qui, du côté des employeurs et de leurs interactions avec les nouveaux entrants sur le marché du travail, sont susceptibles d'informer profondément les modalités d'articulation des structures de formation et du marché de l'emploi. L'étude de ces mécanismes – et plus précisément des procédures d'embauche – a été récemment développée¹¹, et nous souhaiterions faire porter une partie de notre enquête sur les interactions qui s'établissent entre les musiciens et leurs employeurs potentiels.

3) Un autre écueil classique des suivis de cohorte tient enfin au fait qu'ils considèrent que les structures de formation sont des acteurs passifs dans la construction des débouchés de leurs élèves. Les réflexions entamées dans certaines structures d'enseignement musical spécialisé (on pense notamment au CNSM de Paris) laissent penser qu'il faut au contraire étudier la manière dont les lieux de formation soulèvent cette question, et ce, plus

⁹ Ces études ont été en particulier mises en œuvre de manière systématique par le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Emploi et les Qualifications).

¹⁰ On n'ignore pas, en effet, que si la première insertion sur le marché peut dépendre de la formation, la circulation ultérieure renvoie aussi à des enjeux et à des caractéristiques qui dépendent plus étroitement du parcours sur le marché de l'emploi à proprement parler : voir, sur ce point, les théories du Job matching (Jovanovic, B., 1979. - "Job matching and the Theory of Turnover", *Journal of political economy*, 87, 972-990, Mincer, J. et Jovanovic, B., 1981. - Labor mobility and wages, in Rosen, S., Ed. - *Studies in labor markets*. - Chicago: University of Chicago press. - 21-63), ainsi que Paul, J.-J., 1989. - *La relation formation - emploi : un défi pour l'économie*.- Paris: Economica. - 201. Pour une étude des « tournants de carrière » chez les musiciens, voir Faulkner, R.R. et Anderson, A., 1987. - "Short-term projects and emergent careers : evidence from Hollywood", *American journal of sociology*, 92, 879-909.

¹¹ Voir notamment les travaux de Eymard-Duvernay (Eymard-Duvernay, F. et Marchal, E., 1997. - *Façons de recruter : le jugement des compétences sur le marché du travail*.- Paris: Métailié. - 239, Eymard-Duvernay, F. et Marchal, E., 2000. - "Qui calcule trop finit par déraisonner : les experts du marché du travail", *Sociologie du travail*, 42, 3, 411-433, Bessy, C. et Eymard-Duvernay, F., Ed., 1997. - *Les intermédiaires du marché du travail*. - Paris: PUF, Cahiers du CEE. - 386.

précisément, à deux niveaux : au niveau de la politique d'ensemble des établissements tout d'abord (les débouchés professionnels des élèves constituent-ils un enjeu pour l'établissement ? existe-t-il des mesures visant à favoriser leur insertion professionnelle ? etc.) ; au niveau des pratiques, plus ou moins informelles, des enseignants (les enseignants estiment-ils que favoriser l'insertion professionnelle de leurs élèves fait partie de leur mission ? comment, le cas échéant, cherchent-ils à les aider dans leur recherche d'emploi ?).

2 / Volet qualitatif

Ce volet qualitatif comprendra deux enquêtes complémentaires qui seront menés entre septembre 2003 et décembre 2004. Si ces deux enquêtes sont appelées à se compléter, elles n'en sont pas moins distinctes sur au moins deux points :

- d'une part, elles n'ont pas le même périmètre : « l'enquête méthodologique » porte sur l'ensemble des CNSM, CNR, CFMI et CEFEDM ; « l'enquête qualitative » porte quant à elle sur les deux CNSM et sur un échantillon restreint (une dizaine) de CNR.

- d'autre part, elles n'ont pas le même objectif : l'enquête méthodologique vise à réaliser un bilan critique des pratiques du suivi des anciens élèves des structures d'enseignement tel qu'il peut être réalisé par les établissements eux-mêmes ; l'enquête qualitative vise à produire une première série de résultats de fonds sur les modalités d'insertion des anciens élèves, sur la base d'une enquête par entretiens réalisés auprès des différents acteurs du marché du travail.

Rappelons enfin, avant de préciser plus avant le contenu de chacune de ces enquêtes, que l'enquête méthodologique durera trois mois (octobre - décembre 2003) et devrait donner lieu à la livraison d'un rapport au mois de janvier 2004, tandis que l'enquête qualitative durera 16 mois (septembre 2003 - décembre 2004) et que son rapport sera remis en janvier 2005.

A – Enquête méthodologique (septembre - décembre 2003)

L'objet de cette enquête est de procéder à la recension critique des pratiques de suivi des anciens élèves diplômés des CNSM, CNR (niveau DEM), CFMI et CEFEDM. Plus précisément, il s'agira de mener à bien un double objectif :

- d'une part, rassembler exhaustivement l'ensemble des pratiques de suivi de ces établissements, en s'attachant à préciser les procédures de collecte d'information et les résultats obtenus par les établissements ;

- d'autre part, de porter une appréciation critique, d'un point de vue méthodologique, sur les informations recueillies : quelles sont les qualités et les limites de ces enquêtes ? quels sont les biais que l'on peut y repérer ? peut-on aisément y remédier, et comment ? De ce point de vue, l'attention pourra se porter plus précisément sur les deux points suivants :

- d'une part, à quelles conditions certaines méthodes de suivi qui s'avèreraient plus intéressantes que d'autres peuvent-elles être transposées ?

- d'autre part, à quelles conditions les résultats obtenus dans ces enquêtes sont-ils susceptibles d'être agrégés pour donner une première appréciation, nécessairement provisoire, sur les débouchés des structures d'enseignement ? Précisons cependant que l'objet de cette enquête n'est pas de procéder à cette agrégation et d'exploiter les résultats recueillis par les structures d'enseignement, mais de définir à quelles conditions, et avec quelles limites, une telle exploitation est ou non possible.

La démarche suivie sera la suivante, et peut se résumer en deux points :

- il s'agira tout d'abord de prendre contact avec les structures d'enseignement et, si suivi il y a, de rencontrer les responsables de ces enquêtes afin de réaliser un entretien avec eux, pour déterminer les modalités de mise en place et de réalisation de ce suivi ;

- il s'agira ensuite de recueillir les documents relatifs à ces enquêtes, qu'il s'agisse des documents renvoyant au processus d'enquête à proprement parler (par exemple, quels sont les questionnaires utilisés) ou aux résultats recueillis. Ces documents seront ensuite rassemblés et exploités.

Pour réaliser cette enquête, nous aurons besoin d'engager un vacataire pour une durée de trois mois qui nous épaulera dans la réalisation du travail de terrain.

B – Enquête qualitative

Commençons par préciser les enjeux de cette enquête par entretiens. Ils sont doubles : analytiques et méthodologiques. Les premiers renvoient à trois questions distinctes, auxquelles l'enquête par questionnaire ne pourra répondre que partiellement :

i) Nous souhaiterions tout d'abord faire retour sur les procédures d'embauche : on fait en effet l'hypothèse que les modalités de sélection des candidats constituent un élément important pour saisir les modalités de l'articulation des structures de formation et du marché de l'emploi, comme [Eymard-Duvernay, 1997 #1016] ont pu le montrer. Pour rendre compte de ces procédures, nous réaliserons des entretiens avec les différents employeurs (conservatoires, orchestres, ensembles, et tous les autres employeurs que nous pourrons repérer au fil de l'enquête) et les musiciens, afin de mieux cerner, par exemple, les techniques de prise d'information sur les musiciens ou les modalités de négociation des conditions d'emploi, etc..

ii) Nous souhaiterions ensuite revenir sur l'action des conservatoires, dont on peut penser qu'ils jouent un rôle dans le placement de leurs étudiants. Cette question peut se poser à deux niveaux : quelle est, tout d'abord, la politique de placement des *établissements* ? Quelle est, ensuite, le rôle potentiel des *enseignants* ? Pour répondre à ces questions, il nous faudra mener des entretiens avec des enseignants et avec des membres des équipes administratives des conservatoires.

iii) Enfin, cette enquête par entretiens doit être l'occasion d'approfondir notre connaissance des parcours biographiques d'un échantillon beaucoup plus restreint (une quarantaine *a priori*) de musiciens. On privilégiera l'approche biographique.

L'enjeu méthodologique majeur de cette enquête biographique est de préparer la passation du questionnaire, en repérant les thèmes et les interrogations qui émergent des entretiens et sur lesquels une estimation quantitative pourrait être pertinente. Cet usage méthodologique de l'enquête par entretiens a une conséquence : le volet qualitatif doit se tenir en amont de la première passation du questionnaire. Toutefois, si l'essentiel des entretiens auront lieu au début du protocole d'enquête, nous nous laisserons la possibilité de réaliser de nouveaux entretiens après le dépouillement du premier questionnaire pour approfondir certains des points qu'il aurait pu mettre au jour. Le traitement de la première vague aura en effet permis de dresser une première typologie de parcours à partir de laquelle on pourra

sélectionner, parmi les répondants de la seconde vague et en fonction de la répartition entre les différents profils de la typologie, un nombre restreint d'individu qui feront l'objet de nouveaux entretiens approfondis.

Il découle des objectifs de l'enquête que nous venons détailler que nous réaliserons des entretiens avec quatre types de population : des musiciens, des enseignants, des membres des équipes administratives des conservatoires et des employeurs dont nous repérerons les profils sur la base des entretiens réalisés avec les musiciens. On travaillera *a priori* en nous fondant sur les mêmes établissements que ceux qui auront été sélectionnés pour la réalisation du volet quantitatif. On s'attachera à faire varier les profils des musiciens, en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur année de sortie du conservatoire, de leur spécialisation instrumentale et de leur position professionnelle au moment de l'enquête. De la même manière, on fera varier les profils des enseignants, en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur spécialisation instrumentale et de leurs activités professionnelles hors enseignement. Pour réaliser cette enquête par entretiens, on se réservera la possibilité d'engager un ou deux vacataires qui pourront effectuer une partie de cette enquête.

3 / Volet quantitatif

On se propose d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des sortants du système d'enseignement musical spécialisé. Les sorties sont envisagées à deux niveaux :

- les sortants de CNR ou d'ENM au niveau DEM ou équivalent ;
- les sortants du CNSM de Paris ou de Lyon, au niveau DFS ;

Dans la mesure où l'entrée au CNSM constitue en réalité une destinée possible pour les sortants de CNR ou d'ENM au niveau DEM, les deux niveaux de sortie doivent être considérés séparément. Concrètement, l'enquête consistera à constituer deux panels qui seront suivis sur une période de cinq ans. Etant donné les différences d'effectifs concernés, la constitution des deux panels ne s'effectuera pas selon la même méthode.

A – Le choix des populations à enquêter

Pour ce qui est du panel des sortants du CNSM de Paris et de Lyon, la faiblesse des effectifs concernés implique d'aller vers un traitement exhaustif, à Paris et/ou à Lyon. Il faudra pouvoir compter sur la collaboration des services de l'un ou l'autre de ces établissements (ou des deux, selon l'option retenue au niveau de la constitution du fichier des sortants de l'année retenue et au niveau du suivi de ce fichier sur la période de cinq ans)

Pour le panel des sortants de CNR ou d'ENM, l'exhaustivité n'est pas réaliste. Il faudrait en toute rigueur constituer le panel à partir d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la cohorte retenue, soit par tirage au sort sur la liste des sortants – à supposer qu'elle existe ou puisse être aisément constituée, ce qui semble assez hypothétique –, soit par la méthode des quotas, en imposant des critères d'échantillonnage (sexe, zone de résidence, instruments ou familles d'instruments ou de disciplines, etc.). En pratique, cette voie semble assez lourde à pratiquer, ne serait-ce que parce qu'elle impose potentiellement la collaboration de l'ensemble des établissements pour la transmission de données qui n'ont pas vocation à connaître une diffusion large, et dont la dispersion accroît le coût de collecte.

Le scénario pragmatique consiste à sélectionner a priori un certain nombre d'établissements, en essayant de respecter une certaine diversité géographique, en retenant ceux avec lesquels il sera possible de coopérer dans l'établissement et la gestion du fichier des sortants. A l'évidence, cette méthode introduit de multiples biais et le panel ainsi constitué ne pourra pas être considéré comme représentatif de l'ensemble de la cohorte des sortants de CNR et d'ENM choisie. C'est toutefois le seul scénario réaliste et l'interprétation des résultats gardera toute sa pertinence dans un strict registre comparatif (comparer les parcours d'insertion professionnels des sortants du CNR de Nantes et du CNR de Strasbourg ou de Bordeaux, etc.).

B – Déroulement de l'enquête

Ces deux panels seront l'objet d'une enquête en deux temps : deux vagues de collectes de données seront programmées. **Une première vague deux ans après la sortie au niveau DEM ou au niveau DFS**, et **une deuxième**, trois ans plus tard, c'est-à-dire **cinq ans après la date de sortie** retenue. Le choix d'interroger les personnes deux fois se justifie à la fois techniquement et sur le fond. Techniquement, la répétition permet de garder le contact avec les répondants et de minimiser les phénomènes d'attrition, qui seraient beaucoup plus prononcés si l'on attendait cinq ans après la sortie du système pour interroger les individus pour la première fois. La répétition à deux ans et à cinq ans permet en outre de couper en deux la période dont les répondants sont censés donner une description rétrospective. On peut penser que la perte de qualité de l'information recueillie est d'autant plus grande que la période sur laquelle porte l'effort de remémoration est longue.

Sur le fond, il faut disposer d'une période suffisamment longue pour analyser les parcours d'insertion professionnelle. La plupart des enquêtes d'insertion professionnelle centrées sur la relation formation/emploi – enquête du CEREQ, en particulier – retiennent l'échéance de cinq ans après la sortie du système de formation, comme seuil pertinent. On l'adopte ici par défaut. On s'attend toutefois à ce que d'autres paliers significatifs soient identifiables au cours des cinq premières années, ce dont l'enquête permettra de juger.

La première vague de collecte de données permettra de recueillir deux catégories d'informations :

- *informations relatives à des variables d'état fixés* : année de naissance, lieu de naissance, formation musicale suivie, instrument(s) et discipline(s) pratiqués, âge de début de la pratique musicale, profession des parents, niveau scolaire général, nombre de frères et sœurs, etc.
- *informations relatives à des variables d'états transitoire* ; il s'agit ici de décrire selon un calendrier aussi précis que possible les différentes situations rencontrées par l'interviewé pendant les deux ans qui séparent la date de sortie du système de formation de la première vague de l'enquête ;

La collecte de la première catégorie d'informations ne soulève pas de problèmes particulier. Celle de la seconde catégorie est beaucoup plus délicate, car elle suppose que le répondant puisse dater avec une certaine précision une série d'évènements passés qu'il est invité à se remémorer au cours de la passation du questionnaire. La méthode de recueil la plus efficace consiste à fixer un intervalle a priori (par exemple 3 mois) et à demander au répondant de décrire ses activités au cours de chaque période ainsi définie.

Pour guider et simplifier la tâche du répondant, on peut fixer *a priori* la variété des états possibles. On peut considérer en l'occurrence que les parcours observés se composent de trois types d'épisodes : épisodes de travail, épisodes de formation, épisodes d'inactivité ou de chômage. Pour chaque type d'épisode rencontré, on demande à l'individu interrogé de fournir un certain nombre de précisions :

- pour les épisodes de travail : le type de contrat de travail (CDI, CDD, vacation, emploi de la fonction publique), la durée de cet emploi (sauf pour CDI et emploi fonction publique), la nature de l'emploi (emploi de musicien interprète, emploi d'enseignement musical, emploi d'animation, emploi technique, administratif ou commercial en relation avec la musique, emploi sans lien avec la musique) ;
- pour les épisodes de formation : la nature de la formation, son statut (stage, année d'étude, etc.), sa durée ;
- pas de précision particulière pour les périodes de chômage et d'inactivité ;

Pour chaque type d'épisode, le degré de précision attendu des informations renseignées dans le questionnaire ne doit pas être trop élevé. L'exercice de restitution demandé aux répondants est fastidieux, et la fiabilité des réponses est d'autant plus aléatoire que les demandes sont pointilleuses. C'est notamment la raison pour laquelle il ne paraît pas indiqué de faire préciser le montant de rémunération attaché à chaque contrat de travail. De même, il ne paraît pas possible de faire préciser si les épisodes non-travaillés sont ou non couverts par l'assurance-chômage, étant donné la complexité objective des règles de calcul des délais de carence et des périodes d'indemnisation. Il est souhaitable en revanche sur ce point précis de faire dater l'éventuelle entrée dans le régime des intermittents du spectacle et de faire préciser ensuite pour les années suivantes si l'individu interrogé est ou n'est pas bénéficiaire du régime.

Indépendamment des problèmes de collecte, les informations relatives aux états transitoires soulèvent une difficulté plus spécifique d'enregistrement des données. Cette difficulté est liée à la superposition d'épisodes concomitants. La nature des activités artistiques fait qu'il est en effet parfaitement possible d'être simultanément en contrat de travail avec plusieurs employeurs au cours de la même semaine, voire au cours de la même journée. Il est de même possible de cumuler un épisode de formation et un ou plusieurs épisodes d'emploi. Cette contrainte a une conséquence très concrète dans la gestion des données de l'enquête. Alors que les informations de la première catégorie (variables d'états fixes) sont consignées dans un fichier dont l'unité de traitement est l'individu (une ligne = un individu et les variables figurent en colonnes), les informations de la seconde catégorie (variables d'états transitoires) sont nécessairement consignées dans un fichier dont l'unité de traitement est l'épisode (une ligne = un épisode de travail, de formation ou d'inactivité/chômage, les variables décrivant chacun des épisodes figurant en colonne). Ces contraintes sont aisément maîtrisables, mais il convient d'avoir présent à l'esprit d'entrée l'architecture des données à traiter.

La deuxième vague de collecte de données ne portera que sur des données de la seconde catégorie, puisque les variables d'états fixes sont par nature inchangés entre les deux dates. On s'intéressera ici aux situations rencontrées entre la deuxième et la cinquième année

C – La question de la taille de l'échantillon et de la méthode de passation du questionnaire

Ces deux questions ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Trois méthodes de passation sont possibles :

- le face-à-face : idéal en ce qui concerne le degré de précision du questionnaire rétrospectif, mais coûteux ;
- la voie postale : un peu moins coûteux, mais les taux de réponse sont généralement faibles ; permet une assez grande précision sur le rétrospectif ;
- la voie téléphonique : un bon compromis entre les deux méthodes précédentes, mais la précision du rétrospectif est beaucoup plus imitée que dans les deux méthodes précédentes.

On peut estimer, globalement, que le coût unitaire d'une enquête téléphonique (coût d'une interview) est deux fois moindre que le coût d'une enquête en face-à-face, qui implique une durée unitaire de passation plus longue, des frais de déplacement, des aléas prise de rendez-vous elles-aussi coûteuses en temps de travail facturé, etc. Nous faisons plus bas un simulation de financement dont il ressort que si, par la voie téléphonique, on peut viser un échantillon de 1500 personnes, il est difficile, par la voie de l'enquête en face-à-face de dépasser 500 à 750 personnes.

Quelle que soit la méthode retenue, cette phase de l'enquête, qui implique de gros moyens en personnel et en matériel doit nécessairement être sous-traitée à un partenaire extérieur. Elle suppose par ailleurs que l'on puisse s'appuyer sur la collaboration des conservatoires : cette collaboration sera donc, de fait, l'un des critères qui nous permettra de sélectionner les lieux sur lesquels portera l'enquête. Si les structures d'enseignement le souhaitent, par ailleurs, il sera possible de faire en sorte que le protocole d'enquête soit reconductible après que les deux vagues d'enquête auront été passées : si les conservatoires veulent se doter des moyens humains et logistiques nécessaires, la passation du questionnaire pourra être reconduite par leur soin afin de leur permettre un suivi à plus long terme de leurs étudiants.

Bibliographie

- Arrow, K., 1973. - "Higher education as a filter", *Journal of public economics*, 2, 193-216
- Becker, G.S., 1983. - *Human capital : a theoretical and empirical analysis, with special reference to education.*- New Brunswick, N.J.: Midway Reprint. - 268
- Bessy, C. et Eymard-Duvernay, F., Ed., 1997. - *Les intermédiaires du marché du travail.* - Paris: PUF, Cahiers du CEE. - 386
- Coulangéon, P., 1999. - *Les musiciens de jazz en France à l'heure de la réhabilitation culturelle : sociologie des carrières et du travail musical.*- Paris: L'Harmattan. - 268
- Eymard-Duvernay, F. et Marchal, E., 1997. - *Façons de recruter : le jugement des compétences sur le marché du travail.*- Paris: Métailié. - 239
- Eymard-Duvernay, F. et Marchal, E., 2000. - "Qui calcule trop finit par déraisonner : les experts du marché du travail", *Sociologie du travail*, 42, 3, 411-433

- Faulkner, R.R. et Anderson, A., 1987. - "Short-term projects and emergent careers : evidence from Hollywood", *American journal of sociology*, 92, 879-909
- François, P., 2000. - *Le renouveau de la musique ancienne. Dynamique socioéconomique d'une innovation esthétique.*- Paris: Thèse de l'EHESS. - 509
- François, P., 2002. - "Production, convention et pouvoir : la construction du son des orchestres de musique ancienne", *Sociologie du travail*, 44, 1, 3-19
- Granovetter, M.S., 1973. - "The strenght of weak ties", *American journal of sociology*, 8, 1360-1380
- Granovetter, M.S., 1974. - *Getting a job. A study of contacts and careers.*- Cambridge: Harvard university press. -
- Granovetter, M.S., 1988. - The sociological and economic approaches to labor markets, in Farkas, G. et England, P., Ed. - *Industries, firms, and jobs : sociological and economic approaches.* - New York: Plenum press. - 187-216
- Hennion, A., 1988. - *Comment la musique vient aux enfants : une athropologie de l'enseignement musical.*- Paris: Anthropolos. - 239
- Hennion, A., Maisonneuve, S. et Gomart, E., 2000. - *Figures de l'amateur : formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui.*- Paris: La documentation française. - 281
- Hennion, A., Martinat, F. et Vignolle, J.-P., 1983. - *Les conservatoires et leurs élèves.*- Paris: La documentation française. - 267
- Hennion, A. et Schnapper, L., 1986. - *La musique et l'accusation.*- Paris: Centre de sociologie de l'innovation. - 133
- Jovanovic, B., 1979. - "Job matching and the Theory of Turnover", *Journal of political economy*, 87, 972-990
- Landowski, M., 1996. - La création d'une politique musicale en France, in Gentil, G. et Girard, A., Ed. - *Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969.* - Paris: La documentation française. - 115-143
- Landowski, M., 1996. - Plan pour l'organisation des structures musicales françaises, in Gentil, G. et Girard, A., Ed. - *Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969.* - Paris: La documentation française. - 415-423
- Lehmann, B., 1995. - "L'envers de l'harmonie", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 110, 3-22
- Lehmann, B., 2002. - *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethographie des formations symphoniques.*- Paris: La découverte. - 262
- Menger, P.-M., 1989. - "Rationalité et incertitude de la vie d'artiste", *Année sociologique*, 39, 111-151
- Menger, P.-M., 1997. - *La profession de comédien : formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi.*- Paris: La documentation française. - 455
- Mincer, J. et Jovanovic, B., 1981. - Labor mobility and wages, in Rosen, S., Ed. - *Studies in labor markets.* - Chicago: University of Chicago press. - 21-63
- Paul, J.-J., 1989. - *La relation formation - emploi : un défi pour l'économie.*- Paris: Economica. - 201
- Powell, W. et Smith-Doerr, L., 1994. - Networks and economic life, in Smelser, N. J. et Swedberg, R., Ed. - *Handbook of economic sociology.* - Princeton: Princeton university press / Russell Sage Foundation. - 368-403
- Schultz, T.W., 1963. - *The economic value of education.*- New York: Columbia university press. - 92
- Schütz, A., 1984. - "Faire de la musique ensemble. Une étude des rapports sociaux", *Sociétés*, 1, 1, 22-27
- Spence, M., 1973. - "Job market signalling", *Quarterly Journal of Economics*, 355-374

Spence, M., 1974. - *Market signaling*. - Cambridge: Harvard university press. -
Tilly, C. et Tilly, C., 1994. - Capitalist work and labor markets, in Smelser, N. J. et Swedberg,
R., Ed. - *Handbook of economic sociology*. - Princeton: Princeton university press. - 283-312